

# Rapport de la Commission Sécurité Santé

**Michel Chambonnet**

Assemblée générale du Codep 07  
TOURNON

Vendredi 15 Novembre 2019



[www.codep07.com](http://www.codep07.com)

[cyclo@codep07.co](mailto:cyclo@codep07.co)



# SOMMAIRE

1. Réunions de la commission sécurité santé du comité régional Auvergne-Rhône-Alpes (CoReg)
2. Relations avec le Conseil départemental
3. L'accidentologie
4. Actions santé
5. Conclusions

# 1- Réunion de la commission sécurité santé du COMITÉ RÉGIONAL AUVERGNE-Rhône-Alpes

- ▶ **Trois réunions de la commission sécurité CoReg**
  - à Feurs le 26 novembre 2018 (Albert et moi)
  - à Bourgoin le 10 avril 2019
  - à Feurs le 29 octobre 2019
- ▶ Informations sur l'accidentologie au niveau fédéral
- ▶ Présentation de diaporamas et documents établis par la commission nationale de sécurité et mis à disposition sur le site fédéral et informations sur la charte VAE
- ▶ Incitation pour l'organisation de conférences santé, de formations (maîtrise individuelle, PSC1, etc.) au niveau des CODEP et des clubs

## 2 - Les actions avec le Conseil départemental de l'Ardèche

- ▶ Mise à jour sur le site du CODEP des informations sur les chantiers qui impactent la circulation.
- ▶ A disposition de tous, pensez à les consulter



# 2 - Les actions avec le Conseil départemental de l'Ardèche



## FICHE D'ANALYSE DES ANOMALIES D'INFRASTRUCTURE ET DES RISQUES ROUTIERS

EMETTEUR	DESTINATAIRE	DESTINATAIRE FINAL
Club : ..... Nom : ..... Prénom : ..... Fonction : ..... Adresse : ..... ..... Code Postal : ..... Ville : ..... Tél : ..... Email : ..... Date de transmission : .....	CO.DEP. 07  Comité départemental de Cyclotourisme de l'Ardèche A l'attention du Délégué Sécurité  Email: <a href="mailto:cyclo@codep07.com">cyclo@codep07.com</a>	Gestionnaire de la voie  (Etat, Conseil général, commune, intercommunalité, etc.)

Localisation précise de l'anomalie	
Agglomération	Hors agglomération
N° de route ou nom de rue :	N° de route ou piste/voie verte :
Point de repère (borne kilométrique ou n° de rue):	
<b>Description de l'anomalie ou du risque et proposition</b> (photo ou dessin conseillé, en pièce jointe): (défaut de revêtement, obstacle, défaut de signalisation, manque de visibilité, rétrécissement, défaut d'entretien, etc.)	

► Fiche  
« relevé des  
imperfections  
» sur le  
domaine  
routier.

► Pensez à  
l'utiliser

# 3 - L'ACCIDENTOLOGIE

**Accidents 2019: (déclarés): 13**

**rappel: en 2016 : 28**

**en 2017 : 17**

**en 2018 : 26**

**Les clubs concernés:**

**CT Aubenas-Vals: 5**

CC St Péray: 4

Labeaume: 1

Cyclo Boutières: 1

CR Privas: 1

Les Bartavelles: 1

# 3 - L'ACCIDENTOLOGIE

## **Accidents 2019: (déclarés): 13**

10 en route (dont 1 en cycloportive)

3 en VTT

12 chutes individuelles

1 malaise

6 hospitalisations

2 tiers impliqués (1 cyclistes, 1 VL)

## **Causes:**

3 inattention,

4 infrastructure,

1 défaut de maîtrise du tiers (VL)

1 malaise

3 conditions météo

1 mécanique

### 3 - L'ACCIDENTOLOGIE

- ▶ Faire les déclarations en ligne permet d'établir ces statistiques sur les circonstances et les causes,
- ▶ Les statistiques sont utiles pour faire porter les actions de la FFCT et des CODEP dans les domaines les plus sensibles
- ▶ **D'où l'importance des déclarations, même si les dommages nous paraissent faibles.**



## 4 - Action santé

- ▶ Il est recommandé à chacun des licenciés :
  - ▶ D'avoir un suivi médical santé régulier:  
utilité du certificat de non contre indication de votre médecin)
  - ▶ Visite chez un cardiologue, et test à l'effort conseillé tous les 5 ans
- ▶ Il est aussi fortement conseillé de former des licenciés au **PSC1** dans chaque club.
  - ▶ Participation financière du CODEP .
  - ▶ En 2018, comme chaque année, plusieurs clubs en ont bénéficié.

## 5 - Conclusion

- ▶ Les Statistiques d'accidentologie montrent l'importance primordiale de points essentiels:
  - la nécessité de mettre en place des **formations « maîtrise individuelle »**
  - L'importance d'un suivi médical.
- ▶ Un certain nombre de documents sont téléchargeables sur le site fédéral A chacun de vous, délégués sécurité et présidents, de les relayer auprès de vos licenciés. Au besoin, nous sommes à votre disposition pour la présentation.

# 5 - Conclusion

- ▶ Nous rappelons aussi de faire en sorte que les comportements en groupe soient toujours conformes au du code de la route et dans le respect des autres usagers.
- ▶ Le comité reste à votre écoute et en attente de toutes vos propositions,
- ▶ **Mais notre sécurité dépend en premier lieu de NOUS**

# Merci de votre attention

Assemblée générale du Codep 07

Vendredi 15 Novembre 2019

[www.codep07.com](http://www.codep07.com)  
[cyclo@codep07.com](mailto:cyclo@codep07.com)

